



COVID 19 réunion du 18-06-2020 Compte rendu

SUZZARINI Pierre	GAVILLON Dominique	DUBANT Bernadette	PIZOT Catherine	LACROIX Hélène	BARBE Gilles	BESSON Bruno
présent	excusé	présent	représentée	excusée	présent	présent
v	v	v		v/Dr leroy	v	v

Pour les agents municipaux : Valérie RESSEGAIRE

TOUR DE TABLE

Le Maire

Les parcs et jardins sont ouverts ; il n'y a pas de désinfection des jeux ou équipements ; un affichage informatif a été fait au parc Joubert et au tennis ; pour le boulodrome la charge de nettoyage a été rappelée à l'association gestionnaire.

Les salles communales sont rouvertes pour des réunions et non pour des activités avec une limitation du nombre de personnes avec signature d'un protocole par les réservataires.

La piscine va ouvrir le samedi 27 juin sur la base d'un protocole prévoyant des règles de fréquentation maximale, des restrictions sur les vestiaires et les équipements, des temps de désinfections réguliers de certains espaces.

SIAD :

L'approvisionnement en masques se poursuit

Le versement d'une prime aux soignants a été confirmé

Il n'y a rien de particulier concernant l'activité ou les patients en lien avec le COVID-19

MEDECINS :

il n'y a rien de particulier : aucun nouveau cas d'infection au COVID 19 constaté à la maison médicale de Mens, retour à une activité normale. Les médecins interviennent de nouveau régulièrement en EPHAD comme avant.

2 médecins remplaçantes sont arrivées pour la période de juin à août 2020.

EHPAD

Prime aux soignants : le décret pour les médico sociaux a été publié en juin ; la prime va être versée avec un complément lié au don reçu de l'association les Alouettes

Masques : l'approvisionnement se poursuit sans information sur une éventuelle date d'arrêt. Pour le moment, le port du masque est obligatoire au sein de l'Ehpad y compris pour les visiteurs

A partir de la semaine prochaine, les visites plus traditionnelles en chambres vont être autorisées. Le retour complet à la normale est prévu pour courant juillet.

Accueil de jours : Il est prévu de rouvrir dès que possible et au plus tard en septembre car il y a une forte demande.

PHARMACIE

La pompe distributrice de gel hydro alcoolique est en service ; elle satisfait aux attentes de la pharmacie ; il faut cependant noter qu'elle est peu utilisée par les clients

Le stock de gel et de masques est satisfaisant. Il y a toujours un manque de thermomètre et de grands contenants pour le gel.

Masques à destination des professionnels de santé, des personnes à risques et des accompagnants sur prescription médicale : il n'y a pas de manque, la pharmacie a reçu une dotation d'état ce jeudi

Masques destinés au grand public : suite à la réception des différentes commandes passées, la pharmacie a un stock significatif. Il y a très peu de demandes clients correspondant au fait que très peu de personnes mettent un masque.

La pharmacie a été contrôlée par la DGCCRF concernant le respect des réglementations relatives aux prix et aux normes exigés des équipements covid-19 vendus (masques et gels)

ADMR

Tout fonctionne normalement. Les aides à domicile font remonter qu'il est difficile de faire le ménage avec les masques – les consignes sont rappelées régulièrement.

L'ADMR a connu 2 cas de clients qui laissent des consignes et ne sont pas présents dans la maison lors de l'intervention de l'aide à domicile. Le règlement de l'ADMR prévoit qu'en cas d'absence du client, l'aide à domicile n'entre pas et ne fait pas l'intervention. Cette règle a été rappelée aux 2 personnes.

Prime : nous n'avons reçu aucune information de la fédération ; une relance a été faite.

Economie

Le marché du samedi se passe bien ; beaucoup de personnes demandent que la configuration mise en place à cause du COVID-19 soit conservée. L'organisation modifiée à la halle est validée. Il y a eu une hausse de la fréquentation de la navette notamment avec la pluie ; le masque y est obligatoire

Le marché du mercredi va reprendre en juillet ; il y aura également 2 marchés nocturnes les 13 juillet et 14 août.

Gilles Barbe a rencontré les bars et restaurants qui seront ouverts le dimanche 21 lors de la fête de la musique notamment pour l'organisation des terrasses et des distanciations physiques.

Une demande de dérogation a été envoyée à la Préfecture pour la fête de la musique précisant l'organisation prévue en lien avec les contraintes sanitaires

L'activité commerciale n'a pas encore pleinement repris mais une certaine dynamique se dessine.

Les autres animations prévues sont le 14 juillet, le rallye du Trièves fin juillet, le weekend end de Mens Alors début août, le 15 août, le festi-street, la fête des habitants fin août et le forum des associations en septembre.

ECHANGES

- Masques : question de la cohérence au niveau du village.

La cellule de veille constate des pratiques très différentes parmi les commerces et les professionnels, s'agissant de la population le port du masque est de plus en plus rare et le respect des distances physiques est mal suivi. Actuellement la situation sanitaire est saine mais il y a deux points d'inquiétudes : l'augmentation saisonnière de la population avec l'arrivée des touristes et des résidents d'été ainsi que l'automne et le retour des virus de type grippe. Les commerces et les bars indiquent qu'ils ne peuvent pas faire la police vis-à-vis de leurs clients.

La réglementation ne permet pas de rendre le masque obligatoire sur le territoire de la commune. La seule solution est la **diffusion régulière d'une information** sur le port du masque, le lavage des mains et le respect des distances par le biais des commerçants. Cette information sera **ajustée en fonction des annonces du 22 juin**. Cette situation est aussi l'occasion d'une prise de conscience pour toute épidémie type grippe gastro etc...

- Poursuite des réunions de la cellule de veille

Cette cellule a été très utile pour la gestion de la crise ainsi que pour partager et diffuser une information factuelle. Très peu de communes similaires à la nôtre ont mis en place un outil de ce type. Compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire, les participants décident de ne **plus fixer de date de réunion hebdomadaire** mais d'en demander le **déclenchement selon les besoins**

Fin de séance 14h30

